

Cérémonie de signature de contrats de services avec des bureaux d'études européens et tunisiens dans le cadre du

« Programme d'appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole »

Discours de S.E. Mme Laura Baeza

Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie

Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse de participer à cet évènement, qui est le fruit d'un long travail conjoint entre la Tunisie, les services de votre ministère et l'Union européenne.

Votre ministère signe aujourd'hui un ensemble de contrats de services avec des bureaux d'études tunisiens et européens qui vont apporter une expertise de haut niveau en appui au développement des capacités de votre administration dans le domaine de la gestion de l'eau.

Plusieurs études importantes pour l'avenir du secteur seront soutenues, notamment l'évaluation de votre programme national d'économie de l'eau agricole, la formulation d'une nouvelle stratégie nationale de conservation des eaux et de sols et le développement organisationnel de la Société Nationale d'Exploitation et Distribution de l'Eau (SONEDE).

Ceci a été rendu possible grâce à un don de l'UE d'un montant de 4,8 millions d'Euros dans le cadre du programme d'appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole.

L'objectif global de ce programme doté d'un financement de total de 57 millions d'Euros, est d'appuyer le Gouvernement Tunisien dans une meilleure prise en compte des problématiques de préservation de la ressource et de la gestion de la demande en eau avec une approche intégrée.

Il s'agit en particulier de soutenir, avec l'aide budgétaire, des réformes capables d'améliorer la gouvernance de l'eau, le dialogue sectoriel et la coordination de la coopération internationale.

Il existe des défis communs à l'Union européenne et aux pays de son voisinage en termes de gestion de l'eau, de sécurité alimentaire et de développement équilibré des territoires.

Pour réussir, la participation active des agriculteurs est nécessaire étant donné qu'ils sont les plus importants consommateurs de cette ressource rare et menacée qu'est l'eau.

C'est pourquoi, l'Union européenne a soutenu votre démarche et soutiendra dans le futur une politique de gestion durable de l'eau conforme aux principes que vous avez inscrit dans votre constitution, où, dès son préambule, le caractère patrimonial de l'eau et le droit des générations futures de continuer de vivre dans la sécurité sont reconnus ainsi que l'inscription du droit à l'eau et à l'assainissement pour tous les Tunisiens dans l'article 44.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte ici pour rappeler que l'Union européenne poursuit son engagement en faveur de la construction d'un état de droit, démocratique et inclusif en Tunisie dans le cadre du partenariat privilégié.

Je vous remercie,